
Le groupe EDF et l'énergéticien indien NPCIL signent un accord industriel en vue de la réalisation de 6 EPR à Jaitapur.

Le samedi 10 mars 2018, Jean-Bernard Lévy, Président Directeur Général d'EDF et Satish Kumar Sharma, Président Directeur général de NPCIL (Nuclear Power Corporation of India Limited), énergéticien public indien, ont signé un accord industriel (Industrial Way Forward Agreement) en vue de la réalisation de six réacteurs de type EPR sur le site de Jaitapur en Inde. D'une puissance totale avoisinant 10 GW, Jaitapur sera le plus grand projet nucléaire au monde.

L'accord définit le schéma industriel du projet, les rôles et les responsabilités des partenaires ainsi que le calendrier prévisionnel pour les prochaines étapes.

Aux termes de l'accord, EDF interviendra en tant que fournisseur de la technologie EPR. Pour les deux premiers réacteurs, EDF assurera l'ensemble des études d'ingénierie ainsi que des achats de composants. Pour les quatre autres unités, une partie de la responsabilité des achats et des études pourra être confiée à des entreprises locales. Le Groupe apportera également à NPCIL son expérience dans la construction de réacteurs EPR.

NPCIL, en tant que propriétaire et futur exploitant de la centrale nucléaire de Jaitapur, sera responsable de l'obtention de l'ensemble des autorisations et certifications requises en Inde, de la construction de l'ensemble des six réacteurs et des infrastructures de site. Durant la phase de construction, NPCIL bénéficiera d'une assistance d'EDF et de ses partenaires industriels.

Ce schéma industriel, déjà éprouvé en Inde, s'appuie sur la complémentarité des compétences et des expériences des partenaires. Il permettra de faciliter le partage du savoir-faire et des connaissances nécessaires à l'exploitation de la centrale. Il favorisera aussi l'implication industrielle des entreprises indiennes dans le projet, en ouvrant les possibilités de partenariats avec la filière nucléaire française. Ainsi, le projet sera développé en cohérence avec les politiques indiennes "Make in India" et "Skill India", avec une participation croissante des entreprises locales, jusqu'à potentiellement 60% pour les deux derniers des six réacteurs.

L'accord-cadre prévoit la remise d'une offre préliminaire par EDF dans les semaines suivant la signature, avec pour objectif d'aboutir à une offre engageante d'EDF vers la fin de 2018.

Jean-Bernard Lévy, Président Directeur Général d'EDF a déclaré : « *L'accord industriel que nous venons de signer avec NPCIL marque une étape décisive dans le développement du projet nucléaire de Jaitapur et permet d'envisager avec confiance la suite de ce projet capital pour l'Inde et pour EDF. Nous sommes fiers d'accompagner le gouvernement indien dans son ambition d'atteindre un mix énergétique décarboné à 40% en 2030. Notre présence en Inde, déjà tangible dans le domaine des énergies renouvelables et de la ville intelligente, illustre parfaitement notre stratégie CAP 2030 visant à développer un mix bas carbone et des services énergétiques innovants pour les villes et les territoires* ».

Signature des accords de coopération avec des industriels indiens et français

En complément de l'accord-cadre avec NPCIL, EDF a signé deux accords de coopération avec des industriels français et indiens, posant des bases opérationnelles pour le développement du projet Jaitapur :

- Le premier, conclu avec Assystem, Egis, Reliance et Bouygues, porte sur la mise en place d'une plateforme d'ingénierie pour la réalisation des études relatives au projet Jaitapur. Aux termes de l'accord, les 5 entreprises définiront, dans les prochains mois, les règles de collaboration en vue de la création d'une joint-venture. Celle-ci sera détenue à 51 % par EDF, responsable de l'intégration de l'ingénierie. Cette collaboration vise à renforcer la compétitivité du projet et à garantir une participation croissante des entreprises locales.
- Le second, signé avec Larsen&Toubro, AFCEN* et Bureau Veritas, porte sur la création d'un centre de formation aux normes de conception et de construction des équipements pour l'industrie nucléaire (codes RCC). L'objectif est de former les entreprises locales aux standards techniques applicables à la fabrication des équipements destinés au projet Jaitapur.

A propos du projet Jaitapur

Le groupe EDF est impliqué dans la coopération nucléaire civile franco-indienne depuis 2010 dans le cadre d'accords bilatéraux signés entre la France et l'Inde. Jaitapur est le projet phare de cette coopération. Il appuie directement les objectifs de transition énergétique du gouvernement indien affirmés lors de la Conférence de Paris de 2015 et qui visent à accélérer la croissance des énergies renouvelables et du nucléaire dans le pays.

Agissant comme chef de file de la filière nucléaire française, EDF est entrée en négociation exclusive avec NPCIL en 2016 et a remis cette même année sa première proposition technico-commerciale pour le développement et la construction de six EPR. Jaitapur, dans l'Etat du Maharashtra sera le plus grand site de production nucléaire au monde. Les réacteurs de type EPR – d'une puissance de l'ordre de 1600 MW par unité – sont particulièrement adaptés à un pays en forte croissance et doté d'un système électrique mature comme l'Inde.

*Association Française pour les règles de Conception, de construction et de surveillance en exploitation des matériels des Chaudières Electro Nucléaires

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 463 719 402 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38